



regularisation conjointe refugier

Par **Djimadoum@**, le **08/07/2020** à **12:21**

Bonjour

je viens ici pour savoir un éclaircissement sur ma situatuion . je suis rentré en france illégalement en passant par Espagne , actuellement j'ai fait 4 ans et 9 mois en france , j'ai fait la demande d'asile pas de suite ça marche pas .

Après j'ai decider de vivre ma vie , j'ai trouver ma condjointe , elle a deja une carte de 10 ans (Refugier) et en vis ensemble sa fait presque 3 ANS , en a un enfant en ce moment et notre enfant a deja 1 ans et 5 MOIS . De plus en sais Marié a la Mairie sa fait 8 MOIS.

* les preuves de vie qui sont officiellement est daté de 1 ans : EDF , Assurance habitation , Reconnaissance Anticipé + act de naissance de notre fille , act de mariage , livret de mariage , ainsi que tous les preuves d'achat des vetement de notre bébé avant naissance jusqu'a sa naissance est a notre nom a nous deux puisque en a fait sur une carte de fidelité au magasin (AUBER) .

S'il vous plais avec tous ces preuves que je viens de cité , es que j'aurais la chance d'avoir mon titre sejour ?????

merci pour votre réponse ...

cordialement .

Par **youris**, le **08/07/2020** à **17:30**

bonjour,

selon ce lien, <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2209> , vous relevez de la procédure de regroupement familial détaillé dans ce lien :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11166>.

salutations

Par **Djimadoum@**, le **09/07/2020** à **11:01**

merci beaucoup pour votre réponse ...